

BILLS SANCTIONNES—*Suite.*LOI DES ELECTIONS FEDERALES—  
(AMENDEMENT)—*Suite.*M. E. B. Devlin—*Suite.*

ganisées de Wright et de Pontiac qui maintenant ne figurent sur aucune liste—8530; discute code municipal de Québec—8532; donne cordial appui à la loi—8597.

M. R. S. Lake—Importance du bill—8540; réfutation des arguments du ministre de la Justice—8542; défis restés sans réponse—8542; devoirs des présidents d'élection—8544; affaire Leach—8544; M. Chisholm candidat de l'autonomie provinciale se plaint de Leach—8545; M. J. T. Brown se plaint de Leach—8546; demande qu'on défende aux fonctionnaires de se mêler d'élection—8549; le service administratif en Angleterre—8549; l'hon. Mackenzie et l'ingérence politique des employés—8550; espère que premier ministre ne ternira pas son passé—8554. Reprise—8573.

M. D. Ross—Historique loi électorale en Angleterre—8574; autrefois les conservateurs se plaignaient des listes électorales provinciales quand parti libéral était au pouvoir dans provinces—8574; exemple: I.P.-E.—8574; historique loi du cens électorale—8575; déclaration solliciteur-général en 1898—8576; discours de conservateurs opposés aux listes provinciales, sir C. Tupper—8577; M. Sproule—8578; Bennett—8579; W. J. Roche—8579; M. Monk—8580; M. Foster—8581; la frayeur de M. Borden: il a peur de ne pouvoir pas gagner les élections sans les listes travaillées du Manitoba—8582; John Smith au pouvoir de Bob Rogers—8582; M. Lake et le cri d'émeute—8583; le danger c'est que le Manitoba ne supporte pas qu'on le laisse à la merci de fonctionnaires provinciaux qui volent les votes—8584; résumé des griefs du Manitoba—8584; honnêteté politique en Colombie-Anglaise—8585; méthode suivie pour confection des listes cependant défectueuse—8586; opinion "Empire" de Prince Rupert—8586; l'élection de Yale et Caribou—8588; nécessité de permettre aux officiers rapporteurs de corriger erreurs ou omissions—8589; peu importe de savoir si le parti libéral était dans le vrai en 1898; l'essentiel, c'est qu'il soit dans le vrai aujourd'hui—8590.

M. F. L. Schaffner—Veut loi du cens électorale équitable—8590; si tous les gouvernements provinciaux étaient encore libéraux comme en 1898, toucherait-on à la loi—8591; cette loi inspirée par le même homme qui avait préparé bill 1904—8591; qui était alors imprimé et prêt à présenter—8592; insulte au Manitoba de le classer avec Territoires non organisés—8593; insuffisance des explications fournies par ministre Justice—8594; discussion discours Aylesworth—8595; réfutation point par point—8595, 8604.

Reprise—8604.

BILLS SANCTIONNES—*Suite.*LOI DES ELECTIONS FEDERALES—  
(AMENDEMENT)—*Suite.*

M. Schaffner—C'est le gouvernement fédéral qui a changé les limites de ses circonscriptions depuis 1898 et non les gouvernements provinciaux—8604; l'inscription personnelle au Manitoba—8604; contraste entre revision Greenway et revision Roblin—8605; citations "Free Press"—8606; les juges et la revision—8613; cas de Beautiful Plains, Avondale et Mountain—8617; temps accordé pour revision 8618; les défis du "Telegram" de Winnipeg—8620; la ligne rouge—8622; les affidavit Eole—8626; la loi des inscriptions au Manitoba—8630; le cas de M. Heap—8632; nulle province du Canada, n'a une loi électorale meilleure que le Manitoba—8633; insulte au Manitoba—8633, tiendra bon jusqu'au bout pour l'empêcher—8633.

M. S. J. Jackson—La difficulté de revision des listes de 1906—8633; ce n'est pas la loi électorale du Manitoba qui est mauvaise, c'est son application par décret du conseil—8634; jamais Manitoba n'a eu meilleur gouvernement que gouvernement Greenway—8637; propres paroles de M. Meickle sur loi électorale conservatrice, en 1904—8637; discours de l'hon. M. Rogers à Minnedosa sur la petite ligne rouge—8641; inexactitudes démontrées—8642; accusations ineptes du "Mail et Empire" et de la "Gazette" de Montréal—8646; le "Journal" d'Ottawa à propos de la nomination de M. Leach comme distributeur des grains de semence—8648; les arrestations de 1905—8649; la reculée tory 8649; le "Leader" de Regina—8650; au Manitoba personne ne dit un mot contre l'honnêteté personnelle de M. Leach—8650; le gouvernement fédéral doit faire en sorte que ses représentants puissent disposer leurs listes pour les élections fédérales comme la loi les y autorise—8650; affaire Heap—8651; les listes du Lac-Bonnet, noms omis, puis ajoutés—8654; distances à parcourir pour revision—8660; impossibilité avec loi du Manitoba d'augmenter nombre actuel des bureaux de vote—8662; augmentation de la population dans Selkirk—8662; il est faux qu'avec listes sans ligne rouge en 1904 il aurait été battu—8663; aux dernières élections provinciales, sa majorité libérale dans division dépassa 400—8663.

M. W. Wright—Principe loi 1908—8664; raison d'opposition conservatrice—8664; bill ne résout aucune difficulté existante—8664; la loi d'Ontario et les listes des territoires non-organisés—8665; précautions prises et requises—8665; loi soumise rend l'appel impossible dans territoires—8669; les commissions dans le nord d'Ontario, sous gouvernement conservateur, se sont toujours montrées justes—8670; disposition spéciale inutile—8670; la valeur de la recommandation dominicale—8671; gouvernement fédéral n'a pas besoin de faire un changement dans Québec—8671; si premier ministre trouve un défaut à la loi, il n'a qu'à faire un signe et on la changera pour lui faire plaisir—8672; il ne faut pas qu'un seul parti ait